

Questions orales

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous voulons une enquête sur ce sujet qui soit tout à fait indépendante. Nous avons désigné des membres de la commission qui sont très compétents et nous veillerons à ce qu'ils connaissent tous les faits.

Conformément aux directives du gouvernement, le ministère de la Défense nationale est tenu de présenter à la commission tous les faits qui sont nécessaires pour lui permettre d'examiner le problème à fond.

* * *

[Français]

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil des Arts a décidé d'imposer son nouveau plan de développement, et ce, malgré l'opposition du milieu culturel québécois. Les deux secteurs linguistiques sont donc maintenant abolis, ce qui fait en sorte que les francophones s'y retrouvent désormais sans répondant.

Le ministre reconnaît-il que cette décision aura pour effet de noyer les demandes de soutien financier émanant des organismes francophones parmi toutes les autres demandes, puisqu'on n'aura plus à tenir compte maintenant de la spécificité de la culture québécoise?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, le Conseil des Arts est en train de faire un examen très approfondi de son plan d'affaires et de ses structures. L'objectif principal de ce travail est d'améliorer le rendement et l'efficacité du Conseil des Arts. Ce n'est pas de frapper un groupe ou un autre par des mesures punitives. Et je pense que l'on pourra dire que le Conseil des Arts a été et continuera à être un des instruments principaux pour le développement de la culture en langue française au Canada.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, le ministre reconnaît-il au moins que ce sont les francophones qui feront là encore les frais des coupures fédérales? N'est-ce pas là, pour le fédéral, une façon de plus de minoriser et de banaliser l'identité québécoise?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je n'invoquerai pas le fait qu'il s'agit d'une institution qui opère de façon complètement autonome vis-à-vis du ministre. Ce que je veux dire, c'est que je n'ai pas de signes qui me proviennent indiquant qu'il y a une discrimination par le Conseil des Arts à l'égard des francophones. Loin de là, le Conseil des Arts est un des soutiens les plus vigoureux aux francophones, non seulement dans tout l'ensemble du Canada, mais au Québec en particulier.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-MALADIE

M. Grant Hill (MacLeod, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement n'a plus d'argent pour le régime d'assurance-maladie. Il n'empêche que la demande continue d'augmenter. Il en résulte inévitablement des files d'attente de milliers de person-

nes alors que la ministre se contente de cette simple réponse: «Mettez-vous en ligne et bouclez-la.»

La ministre modifiera-t-elle cette réponse faite aux Canadiens dans les lignes d'attente?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le transfert du gouvernement du Canada aux provinces s'élèvera cette année à tout près de 16 milliards de dollars au seul chapitre de la santé.

En contrepartie de ce transfert, nous demandons aux provinces qu'elles adhèrent à cinq principes: l'universalité, la transférabilité, l'intégralité, l'accessibilité et la gestion publique.

Le gouvernement du Canada ne fera pas de compromis relativement à ces principes, car il demeure le gardien du régime d'assurance-maladie public au Canada.

M. Grant Hill (MacLeod, Réf.): Monsieur le Président, le fait est que le régime d'assurance-maladie est en train de s'effriter sous la direction de cette ministre.

• (1155)

Le Parti réformiste a une solution à proposer, une solution appelée assurance-maladie plus. Il s'agirait de maintenir le régime d'assurance-maladie auquel tiennent les Canadiens, mais en y ajoutant des options. La ministre est-elle favorable aux innovations? La ministre examinera-t-elle l'assurance-maladie plus? La ministre cessera-t-elle de dire aux Canadiens de se mettre en ligne et de la boucler?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous connaissons le programme du Parti réformiste. C'est un programme copié sur le modèle américain, soit un régime d'assurance-maladie à deux paliers. On ne peut pas demander aux contribuables canadiens d'appuyer un régime qui se servirait des deniers publics pour subventionner le jeu de ceux qui veulent aller à la tête de la file d'attente parce qu'ils ont les moyens de payer davantage, soit les riches. C'est tout simplement inacceptable.

* * *

LA COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. À la conférence internationale des juges de cours d'appel, qui avait lieu cette semaine à Ottawa, il y a eu une discussion sérieuse sur l'établissement d'une cour criminelle internationale permanente. Un tel tribunal jugerait les personnes accusées de crimes de guerre, d'actes de terrorisme international et de crimes contre l'humanité, ce que ne font pas de façon acceptable les tribunaux des différents pays et les tribunaux spéciaux.

Le ministre peut-il dire s'il est en faveur de l'établissement d'un tel tribunal international?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement appuie avec enthousiasme cette proposition. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le ministère de la Justice ont été des participants actifs au sein du comité spécial des Nations Unies qui étudie cette proposition depuis l'an dernier. Le comité présentera son rapport cet automne au Conseil de sécurité des Nations Unies.